

FAQ

Thématique : WEBINAIRE DE PRESENTATION

Date : 22/05/ 2025



Comment avoir un accès à Mon Compte Partenaire ?

Pour bénéficier d'un accès, une demande doit être faite en écrivant à l'adresse mail contactmoncomptepartenaire@caf06.caf.fr ou en complétant le formulaire sur l'espace professionnel du caf.fr.

Si votre organisme dispose d'une habilitation, vous devez demander un accès à l'administrateur de la convention.

Comment avoir un accès à la plateforme Administration + ?

Administration + est disponible uniquement aux structures labellisées France Services.

Comment assister au webinaire si nous n'avons pas d'accès à Mon Compte Partenaire ?

Le lien des webinaires sera envoyé par mail à nos partenaires, partagé sur l'espace professionnel du caf.fr (page d'accueil) et sur LinkedIn.

Où peut-on trouver les replay des webinaires ?

Les replays seront disponibles sur l'espace professionnel du caf.fr en page d'accueil
(Il n'est pas nécessaire d'avoir un compte professionnel pour avoir accès aux replay) :

[CAF - Webinaires - Les directs de la Caf06](#)

Comment transmettre des documents ?

L'adresse mail ne permet pas de transmettre un document de plusieurs pages.

L'adresse mail transmettreundocument.caf06@info-caf.fr vous permet de transmettre des documents (numéro allocataire à mettre en objet).

La taille des pièces jointes est limitée à 5 Mo.

Si le document dépasse cette taille, vous pouvez le transmettre en plusieurs envois.

(Une signature trop lourde peut gêner la transmission du fichier).

Est-il possible d'avoir un intervenant privilégié ?

Une ligne dédiée aux partenaires est mise à disposition en cas de situation d'urgence (en présence de l'allocataire). Pour les partenaires ayant accès à Mon Compte partenaire, nous répondons par mail à vos sollicitations.

Un accès au compte partenaire est-il possible pour les France Services ?

Non. Les France Services peuvent solliciter la CAF par mail. En cas de blocage administratif, Administration + est disponible aux structures labellisées France Services.

Peut-on avoir le PowerPoint de présentation avec les liens et les mails ?

L'enregistrement de la réunion sera disponible sur l'espace professionnel du caf.fr.

Comment faire lorsqu'une demande d'ouverture de compte partenaire est refusée ?

L'ouverture d'un compte partenaire est soumise à des conditions strictes imposées par la Cnaf (Caisse nationale d'allocations familiales). C'est pourquoi la ligne téléphonique pour les cas d'urgence est disponible.